

Les Africains et La Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)

Compte rendu de © Bertrand Arribe

Ce texte est tant un résumé qu'un condensé du livre de Marc Michel, *Les Africains et La Grande Guerre, L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003, 302 p.¹. Je tiens à spécifier que ce texte est centré sur les tirailleurs sénégalais et que je passe sous silence certaines parties de l'ouvrage comme l'aspect économique de la première guerre mondiale en Afrique.

Au cours de la Grande Guerre (1914-1918) des troupes indigènes venues du Maghreb, de Madagascar, d'Indochine et autres colonies sont appelées à défendre la métropole. Les tirailleurs sénégalais représentaient le deuxième contingent indigène en nombre soit environ 15% des effectifs total français lors du premier conflit mondial² ce qui représente environ 200 000 soldats venus d'Afrique Occidentale Française (AOF)³. Les tirailleurs sénégalais ont joué en France et en Allemagne un rôle important sur « l'imaginaire nationale », ils sont devenus le symbole par excellence des troupes d'outre mer qui se sont battus pour la France. Ils sont les premiers représentants des colonies d'Afrique noire à fouler massivement le sol de la métropole. A la veille de la première guerre mondiale la France a très vite vu dans les colonies un moyen de contrebalancer l'avantage démographique de l'Allemagne regroupant 70 millions d'habitants soit près du double de la population française de métropole de 40 millions⁴. Dès 1910 le colonel Charles Mangin auteur de *La Force Noire* allait jusqu'à parler de « 100 millions de français, fortement établis sur les deux rives de la méditerranée »⁵ pour contrebalancer le désavantage démographique. Dans son ouvrage, le futur Général Mangin explique que les troupes indigènes d'Afrique peuvent faire de très bons combattants modernes. Reprenant une pratique française datant du milieu XVIIIe siècle, visant à enrôler des marins noirs appelés « laptots »⁶. Dès le début du siècle l'emploi de troupes indigènes n'a pas été sans résistance tant de la part des militaires métropolitains que des milieux économiques coloniaux. Les impératifs du conflit qui se déclencheront quelques années après la rédaction de cet ouvrage verra l'emploi massif de troupes indigènes malgré toutes les reticences.

Le recrutement

Parmi les « troupes indigènes », on retrouve des troupes originaires du Maghreb, d'Indochine et de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Parmi toutes ses unités les tirailleurs sénégalais ont particulièrement marqué les esprits, reconnaissables à leurs uniformes bleus et au port de la chéchia. Ses troupes ont bénéficié de réputation de soldats ayant des prédispositions naturelles aux combats. « Les troupes noires ne nous donneront pas seulement le nombre ; elles sont composées de soldats de métier, habitués à toutes les privations et tous les dangers ayant vu le feu et tels qu'aucune puissance n'en possède en Europe ; elles ont précisément les qualités que réclament les longues luttes de la guerre moderne : la rusticité, l'endurance, la ténacité,

¹ Suite à un problème technique il se peut que dans la numérotation des pages il y ait un léger décalage.

² Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Laurent Gervereau (sd.), *Images et Colonies, Iconographie et propagandes coloniales sur l'Afrique Française de 1880 à 1962*, BDIC édition, Paris, p 79.

³ p. 197

⁴ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Laurent Gervereau (sd.), *Images et Colonies, Iconographie et propagandes coloniales sur l'Afrique Française de 1880 à 1962*, BDIC édition, Paris, p 74

⁵ Paris, Hachette, 1910, p350-351 dans Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Laurent Gervereau (sd.), *Images et Colonies, Iconographie et propagandes coloniales sur l'Afrique Française de 1880 à 1962*, BDIC édition, Paris,

⁶ Elikia M'Bokolo, *Afrique Noire Histoire et Civilisations, TII, XIXe-XXe siècles*, Paris, Hatier-AUPELF, 1992, p 289.

l'instinct du combat, l'absence de nervosité et une incomparable puissance choc. Leur arrivée sur le champ de bataille produira sur l'adversaire un effet moral considérable » écrira le Charles Mangin⁷. Cet extrait a été écrit par un homme qui a ardemment milité pour l'emploi des troupes coloniales, notamment de l'AOF.

Carte de l'Afrique Occidentale Française⁸



Comme le montre la carte, l'AOF représente un vaste territoire regroupant beaucoup d'ethnies dont l'ensemble des troupes recrutés le furent dans des unités nommées Bataillons de Tirailleurs Sénégalais (BTS)⁹ d'où se qualifiaient. Malgré cette dénomination commune à l'ensemble de l'AOF, certaines populations jugées guerrières, suite à des stéréotypes coloniaux, avaient la préférence des « recruteurs ». Les ethnies de savanes étaient considérées comme plus guerrières que les populations des zones forestières et côtières et les principaux bassins de recrutements furent en pays Bambara et Mossi ainsi que la Guinée¹⁰. Avant que ne débute la Grande Guerre les BTS étaient relativement limités en nombre¹¹. Très souvent les enrôlés étaient d'anciens esclaves qui voyaient là le moyen de se faire affranchir et dans certains cas le moyen de garder leurs statuts de guerriers¹². Dès 1912 le nombre de BTS augmenta en vue de la constitution d'une « réserve stratégique » en 1903 seul quatre BTS existaient et en 1914 plus de 17 000 hommes étaient engagés en temps que tirailleurs¹³. Jusqu'à cette date « la mise sur pied de la Force Noire reste à l'état d'expérience »¹⁴. De nombreuses études sur le nombre de conscrits potentiels circulaient à l'époque, parfois avec des chiffres extravagants comme une

⁷ *La Force Noire*, op. cit., p. 343 dans Elikia M'Bokolo, op. cit., p. 333

⁸ <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichecitoyennete.php?idLang=fr&idCitoyen=25>

⁹ Chaque BTS regroupant 4 compagnies de 200 hommes en moyenne Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre, L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003, p. 76.

¹⁰ Marc Michel, op. cit., p. 17

¹¹ Elikia M'Bokolo, op. cit., p. 290

¹² Elikia M'Bokolo, op. cit., p. 290.

¹³ Elikia M'Bokolo, op. cit., p. 290.

¹⁴ Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre, L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003, p. 15

étude affirmant la possibilité de levé 100 000 hommes pour le seul cercle¹⁵ de Ouagadougou¹⁶. Mangin considère en 1910 que l'AOF peut lever 40 000 hommes plus 10 000 par an. Mais les levés de troupes sont très disparates en effet il n'est pas question « de soumettre certaines populations à la conscription parce qu'il s'agit soit de nomades ou de semi-nomades maures, touaregs ou peuls, soit de populations vivant dans des zones frontalières réfractaires et peu soumises »¹⁷. Avec la guerre le recrutement devint plus systématique dans l'AOF, provoquant des résistances de la part des maisons de commerce qui considéraient déjà la main d'œuvre comme trop rare pour la production des exploitations agricole¹⁸. Les recruteurs insistaient « sur les avantages du métier militaire et les primes, les pensions, la considération, utilisé les services des chefs et d'agents politiques, faire de la propagande sur les marchés... et ne pas parler de servir loin du pays de ancêtres. Pour autant les populations ne se laissent pas partout convaincre aussi aisément que l'affirme Mangin »¹⁹. Très vite des réticences et résistances vont apparaître de la part des populations locale. On voit apparaître des revendications de la part de population locale ainsi les chefs et notables du Dahomey « déclarent vouloir servir la France mais à conditions que leurs enfants puissent acquérir la qualité de citoyens à l'exemple des *Originaires de Quatre Communes du Sénégal* »²⁰. En effet les personnes habitant Dakar, Saint-Louis, Gorée et Rufisque ont le statut de citoyens et non de sujet, cela leur permet notamment d'élire un député à la chambre métropolitaine²¹, ainsi que de ne pas être incorporé dans les tirailleurs²². Mais voulant être totalement assimilé au citoyen de métropole le représentant des quatre communes, Blaise Diagne, demandera à ce que ses administrés soient soumis à la conscription comme cela est le cas pour les citoyens de métropole²³. Ces revendications ouvrent le « débat sur le « prix du sang » qui deviendra fondamental »²⁴ après la guerre.

Malgré les inquiétudes des autorités coloniales de Dakar (capitale de l'AOF) un « grand recrutement » en lancer en en 1915 et les résistances à la conscription amène une révolte en pays bambara²⁵. La situation est parfaitement saisi par cette phrase issu d'un rapport de juin 1915, « a tout prendre puisque ses guerriers ne devaient jamais revoir leurs villages, ils préféreraient se faire tuer sur leur sol »²⁶. Malgré cette révolte des « notables, chefs politiques et religieux, mais aussi de simple « indigènes » contribuent à collaborer avec l'administration »²⁷. Les recrutements se déroulent avec inégalités, arbitraires car les modalités des levées sont laissés aux intermédiaires noirs, cette délégation est notamment due à un manque de personnel d'encadrement sur l'ensemble de la colonie, ce déficit n'étant pas lié au conflit. Pour pallier à ses carences les intermédiaires font un premier recrutement qu'ils présentent au commandant de cercle, à un officier et au médecin militaire²⁸.

¹⁵ Le cercle est une circonscription administrative en vigueur dans les colonies française

¹⁶ Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre, L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003, p. 16

¹⁷ Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre, L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003, p. 14-15

¹⁸ Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre, L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003, p. 13.

¹⁹ Marc Michel, *op. cit.*, p.16

²⁰ Marc Michel, *op. cit.*, p.17

²¹ Marc Michel, *op. cit.*, p. 6

²² Marc Michel, *op. cit.*, p. 17

²³ Marc Michel, *op. cit.*, p. 22

²⁴ Marc Michel, *op. cit.*, p. 17

²⁵ Marc Michel, *op. cit.*, p. 26-30

²⁶ Marc Michel, *op. cit.*, p. 31

²⁷ Marc Michel, *op. cit.*, p. 26

²⁸ Marc Michel, *op. cit.*, p. 28-29

Des octobre 1914 des résistances et résistances apparaissent « il s'agit parfois de refus individuels, de désertions, de mutilations volontaire »²⁹ dans un premier temps ses signes ne paraissent pas alarmant aux autorités. « Les fuites de Brousse » ou dans les colonies frontalières constituent la forme la plus courante de refus de recrutement³⁰. En effet seul la France pratique la conscription dans ses colonies. On voit également apparaître la présentation « d'inaptes aux commissions. Les taux d'inaptitude au service sont en effet si surprenants qu'on ne peut y voir seulement le reflet du mauvais état physique des populations. Les premiers recrutements de guerre révèlent sans doute la détresse de nombres d'entre elles, détresse consécutive aux deux années de sécheresse et de famine(...). Mais les taux de 70 à 80 % de cas de rejet quelque soit le territoire ne peuvent s'expliquer seulement par la misère physiologique ou l'existence de pathologiques. Nul doute que la présentation de tant de malingres, de goitreux de malades, de vieillards, surtout d'homme dont la taille était inférieure à la limite réglementaire d'1 mètre 66, constitua une forme subtile de résistance»³¹. Malgré tout dans certaines régions la conscription se passe mieux comme en pays Mossi, où la lever de troupe est facilité par des structures hiérarchiques très anciennes et les bonnes relations entre les chefs traditionnel et les autorités coloniales. Dans certains cas les notables traditionnel s'engage personnellement ou engage leur lignage au service de la France. Mais de manière plus générale ils ont tendance à faire reposer le poids de la conscription sur les paysans. Ces notables traditionnels eurent à jongler entre les besoin de l'administration avec qui ils étaient liés et le ressentiment des populations³².

Au début de la guerre les *Originaires* (des quatre communes) échappés à la conscription paradoxalement à leurs statut de citoyens (équivalent à celui des métropolitains). De ce fait les banlieues des Dakar et Saint Louis se transformeraient en zone refuge³³. Mais le nouveau député des quatre communes élu en 1914 demande d'« élargir la reconnaissance politique et la citoyenneté contre l'acceptation de « l'impôt du sang » »³⁴. Son idée ne concerne dans un premier temps que « les élites sénégalaise (...) et la jeunesse instruite»³⁵. Blaise Diagne est d'autant plus écouté en métropole que c'est le seul élu africain à la chambre des députés, mais également de par son appartenance aux grands notables maçonnique³⁶. En 1915 une loi est adopté soumettant les *Originaires* à la conscription, ce qui soulèvent des oppositions notamment « sur l'égalité reconnue à travers le sacrifice [mais] ce n'est pas tant cette égalité reconnue à quelques minorités que la contagion des revendications que l'on craint »³⁷. Cette privation de main d'œuvre ainsi que l'élargissement potentiel de leurs droits engendre de nombreuse craintes et réticence de la par des représentants de intérêts économique de l'AOF. Mais on avait trop dit avant la guerre que l'Afrique française pouvait devenir un « réservoir ». Aussi l'AOF est touché par les saignés démographique qu'elle subit, et qui la prive d'hommes forts et robustes en pleine force de l'âge, ou laissant des hommes ayant subi des mutilations volontaires pour éviter le service. En 1915 l'AOF à fournit depuis le début de la guerre 32 000 hommes soit trois fois plus que les 10 000 conscrits annuel escompter par les prévisions de Mangin.

La mobilisation en Afrique s'effectue très tôt sous forme de « pompages » successif »³⁸ tant pour les soldats que pour les matières envoyer en métropole en effet un cruel manque de

²⁹ Marc Michel, *op. cit.*, p30

³⁰ Marc Michel, *op. cit.*, p30-31

³¹ Marc Michel, *op. cit.*, p31

³² Marc Michel, *op. cit.*, p. 34-35

³³ Marc Michel, *op. cit.*, p. 37

³⁴ Marc Michel, *op. cit.*, p. 38

³⁵ Marc Michel, *op. cit.*, p. 38

³⁶ Marc Michel, *op. cit.*, p. 38

³⁷ Marc Michel, *op. cit.*, p. 39

³⁸ Marc Michel, *op. cit.*, p.40

navire handicape les échanges entre l'AOF et la métropole³⁹. L'effort de guerre porte principalement sur l'AOF, l'Afrique Equatoriale Française (AEF) alimentant la nouvelle conquête voisine qu'est le Cameroun pris au début de la Guerre aux Allemands. En effet c'est en Afrique que les belligérants avaient le plus de kilomètre de frontières communes⁴⁰ mais rien n'est réellement mis en place pour la défense de l'AOF même après que la mobilisation est été décrétée⁴¹. Les combats se révèlent assez mineur sur le plan stratégique les allemands essayant d'immobiliser le plus de troupes adverses⁴².

L'effort de guerre se ressent d'autant plus en AOF que les colonies britanniques ne pratiquent pas la conscription. En 1917 suite à de nombreuse lutte intestine Joost van Vollenhoven est nommé gouverneur général de l'AOF, il propose de « fermer la colonie en tant que réservoir de soldat (...) pour l'ouvrir en plus grands en tant que réservoir à produit indispensable à la vie économique de la Nation »⁴³. Mais moins d'un mois après avoir reçu l'accord du ministre de colonie le cabinet gouvernemental tombe, et les nouvelles directives sont que l'AOF devra continuer à fournir des produits mais aussi des hommes. En 1918 pour faciliter une nouvelle campagne de conscription le député Diagne est nommé Commissaire de la République. Il arrive « muni d'un arsenal de décrets qui laissent entrevoir aux indigènes un avenir meilleur du moins pour ce qui accepteront l'impôts du sang »⁴⁴. Des compensations pour les familles, une prime de 200 francs et des exemptions fiscale sont accordés. Il convient de noter que le montant de la prime est particulièrement élevé d'autant plus que la moitié est versée immédiatement, cela est d'autan plus impressionnant que les éventuels intermédiaires (les notables traditionnels) ne touchent que 6 à 8 francs par tête. Le tout est défendue par le Commissaire de la République lui-même au cours de grandes palabre afin d'obtenir le soutien de l'ensemble des sociétés traditionnel et de leurs notables⁴⁵. Cet appel est un succès pour 50 000 personne escompté en AOF 63 000 personnes ont répondu présent. Une campagne similaire est lancée simultanément en AEF qui lèvera 14 000 soldats. Cette nouvelles pratiques aura bien évidemment vu des volontaires désigné par les chefs de villages, mais nombre d'entres eux ainsi que leurs fils se sont également engagés.

Au combat

L'emploi tactique des tirailleurs ne fait pas vraiment l'objet d'une stratégie bien définie par l'état major. Dans un premier temps les BTS sont envoyés au Maroc afin de libérer les troupes stationné là. Il est à noter que c'est au Maroc, avant la guerre, que quelques rares tirailleurs sénégalais auront eu l'épreuve du feu. L'expérience fut globalement décevante au vu des écrits sur le potentiel de ces troupes, mais personnes ne réagit vraiment sur ce décalage. Il fut cependant incontestable que « les vieux tirailleurs » du Maroc s'adaptèrent, assez bien au conflit moderne. Mais il en allait autrement des conscrits arrivés de Dakar, qui ont notamment eu des problèmes avec leurs chaussures. « La boue giclait sous leur godillot énormes dont les bouts se cassaient et se dressaient vers le ciel, car l'Intendance prévenue que les pieds de gens d'Afrique étaient d'une largeur anormale, avait fait fabriquer pour des chaussures gigantesques sans réfléchir(...) »⁴⁶.

Les nouveaux tirailleurs sont considérés comme ayant une moindre valeur militaire Joffre allant jusqu'au point de vouloir les renvoyés aux Maroc. Pourtant les BTS prirent par à de

³⁹ Marc Michel, *op. cit.*, p. 124

⁴⁰ Elikia M'Bokolo, *op. cit.*, p. 337

⁴¹ Marc Michel, *op. cit.*, p. 26

⁴² Elikia M'Bokolo, *op. cit.*, p. 337-339

⁴³ Dans Marc Michel, *op. cit.*, p. 57

⁴⁴ Marc Michel, *op. cit.*, p. 65

⁴⁵ Marc Michel, *op. cit.*, p. 64-65

⁴⁶ Jérôme et Jean Tharaud, *La randonnée de Samba Diouf*, 1926, p. 100. dans Marc Michel, *op. cit.*, p. 76.

nombreuses et « prestigieuses » batailles tels que la bataille de la Somme, aux des Dardanelles où ils constituèrent le gros des troupes françaises. Les tirailleurs s'illustrèrent aussi lors de la bataille de Verdun, mais également aux Chemin des Dames ou lors de la défense de Reims. Il convient de noter qu'au combat les tirailleurs sont encadrés par des officiers et sous officiers blancs qui représentaient 7 à 10% de l'effectif totale⁴⁷. Mais très vite les bataillons sont reconstitués suite aux pertes et leurs encadrements est jugé insuffisant sur le plan qualitatif et quantitatifs. Suite à ses remplacements, « les cadres européens qui leurs ont été donnés ne les connaissent pas ou les connaissent mal, paraissent avoir la conviction qu'un Noir ne saurait marcher que si on cogne sur lui, ne voit que leurs défauts, ne reconnaissent aucune qualités... »⁴⁸. « Au cours de la guerre malgré une multiplication des unités combattantes, les changements restent malgré tout mineurs : accroissement du nombre des Blancs dans les unités, diversification ethnique, attention plus grandes à l'entraînement (...), promotion (en nombres infime) des premiers officiers noirs... »⁴⁹. Assez vite l'état major préconise pour l'emploi des BTS l'amalgame ou le panachage⁵⁰ avec des troupes européennes ; c.a.d. que les BTS sont intégré à des unités blanches. Cela galvanise l'ardeur de ses derniers au corps à corps et compense les faiblesses des BTS. Mais jusqu'au bout l'emploi au combat de la *Force Noire* se fera avec réticence et méfiance. Mais cet éclatement des unités de Sénégalais ne plaît pas à leurs officiers. Il convient de comprendre qu'avant la guerre les européens servant dans l'armée coloniale n'avait pas bonne réputation, souvent sortie des écoles d'officier dans les derniers, on considérait que l'armée coloniale été faite pour les personnes agités et les aventuriers, ce qui a contribué à des tensions entre l'armée coloniale et les autres corps d'armée. De plus les officiers coloniaux ont peur de perdre leurs ascendances paternaliste sur leurs hommes dont ils étaient si fiers. Blaise Diagne lui soupçonne à juste titre que l'éclatement de ces troupes ne servent à justifier leurs emploi pour des taches et corvées subalternes voir dégradante⁵¹. Il est vrai que certains officiers avaient peur que suite à des positions (postérieur à la guerre) et des alliances de Guillaume II (avec les turcs), les africains musulmans ne trahissent (ainsi que ce restés dans les colonies). Mais rien de tels ne se passa rien les africains se révélaient hermétique à la propagande allemande. Au contraire il ne peut être nié que les tirailleurs démontrent très souvent « un réel gout à combattre »⁵² les allemands. Mais dans certains cas ils ont été largement encouragés. « Quelques jours auparavant, on avait fait circuler parmi les Noirs une photographie trouvé sur un prisonnier représentant le martyr d'un Sénégalais, torturé par les soldats allemands (...). Aussi lorsqu'ils se virent cernés, furent-ils pris d'une rage mystique... »⁵³. Constatons (...) que la fureur et la cruauté des soldats allemands répondent sans aucuns doute à la cruauté des soldats Sénégalais »⁵⁴. Le nettoyage des tranchées au coupe-coupe s'avère particulièrement efficace sur le moral des troupes allemandes terrifiées⁵⁵. L'égalité entre Noirs et Blancs fut totale dans l'épreuve⁵⁶ les tirailleurs eurent un taux de perte avoisinant les 20%⁵⁷. « Compte tenu de ce qui était nommé « les circonstances climatiques » par le

⁴⁷Marc Michel, *op. cit.*, p. 78

⁴⁸ Rapport d'un chef de bataillon p. 87

⁴⁹Marc Michel, *op. cit.*, p. 103

⁵⁰ Les deux termes véhicule deux conceptions différentes objet de débats mais sensiblement identique sur le fond.

⁵¹ Marc Michel, *op. cit.*, p. 96

⁵² Marc Michel, *op. cit.*, p. 84

⁵³ Léon Bocquet et Ernst Hosten, *Un fragment de l'épopée sénégalaise, les Tirailleurs Noirs sur l'Yser, 1918* dans Marc Michel, *op. cit.*, p. 78.

⁵⁴ Marc Michel, *op. cit.*, p. 78

⁵⁵ Marc Michel, *op. cit.*, Marc Michel, *op. cit.*, p. 84

⁵⁶ Marc Michel, *op. cit.*, p. 83

⁵⁷ Marc Michel, *op. cit.*, p. 201

commandement,... les soldats noirs font preuve d'une étonnante résistance. Ils le payent d'ailleurs très cher (...) en avril 1917 (...) les pertes par le froid sont encore plus désastreuses que les pertes par le feu»⁵⁸. Les troupes rapatriées pour des maladies pulmonaires sont très nombreuses. Blaise Diagne affirmera suite à cet épisode (d'avril 1917) que les Noirs ont servit de « chair à canon » lors de l'offensive, enracinant ici le mythe la légende des tirailleurs et celle que la vie d'un Noir ne valait pas celle d'un Blanc⁵⁹. Il convient de noter que l'idée de se servir des tirailleurs comme bouclier humain afin de protégé les troupes de métropole n'est pas nouvelle. En 1917 sur un mémo du général Nivelles adressé au ministre de la Guerre le général Lyautey fait cette suggestion était entre parenthèse dans le mémo se qui souligne le peu d'importance et la prudence de sa démarche. Cette suggestion fut par la suite rayée du mémo montrant que l'intention existait, mais quelles semblait peu soutenue et ne fut pas appliqué à grande échelle⁶⁰. Même en 1917 (après le mémo) « les Noirs ne marchèrent pas seul au feu en tête ; ils ne furent pas employés différemment des Blancs ou des Maghrébins... Dans le malheur de la guerre il n'y a pas eu de discrimination »⁶¹. Il est vrai qu'après la bataille de la Somme les tirailleurs ne sont plus engagés dans de grandes opérations mais uniquement dans des actions plus limitées⁶².

Cette égalité dans les tranchés fut tant pour les métropolitains que pour les indigènes une expérience de rencontre ambiguë. Plus que le front c'est à l'arrière que la rencontre entre les colonies et la métropole s'effectue. Bien que les centres de soins des noirs et blancs sont séparés, les tirailleurs n'ont pas seulement servit au front mais aussi à l'arrière dans des usines, poudreries, entrepôts, ou dans le transport. Là encore leurs statuts est comparable à celui des ouvriers européens, seul différence étant que ces derniers ont une formation spécifique. Seul quelques rares indigènes suivent une formation les autres servent surtout de manœuvre. Mais leurs conditions de logement y sont plus rustiques dans des camps souvent en mauvais état.

« Beaucoup plus que l'Avant, l'Arrière est le lieu de découvertes réciproques, et également celui des changements de mentalités les plus perceptibles et peut être les plus important à long terme »⁶³. Certaines personnes en contact régulier avec les tirailleurs s'émouvront même des conditions de ces derniers (même si cela est rare). C'est aussi à l'arrière que la protestation des tirailleurs est le plus rependue, en effet ces derniers se plaignent surtout de l'injustice des permissions⁶⁴. « Mais le plus souvent les Sénégalais font preuve de sang-froid et d'une obéissance exemplaires au point de servir de force de sécurité dans les camps ou même contre des troupes moins sûres. Cette grande sûreté orientera les projets d'emploi des troupes noires après la guerre pour l'occupation de la Rhénanie »⁶⁵. Cette troupe d'occupation sera particulièrement mal vécu par les allemands qui la considéreront comme la pire des humiliations. Cette occupation européenne en partie assurer par des indigènes relance le débat sur la moralité et la légitimité de « lancer des noirs sur les blancs en Europe ». C'est humilié que l'Allemagne se plaint à la Société Des Nations (SDN) ; coté français on se défend en affirmant que c'est « au contraire reconnaître l'égalité entre les hommes ». Ce débat sur l'emploi des troupes coloniales n'est pas sans ambiguïté de la par des protagonistes. Ainsi La France reconnaît l'égalité pour justifier l'emploi de ces troupes mais elles n'accordent pas les mêmes régimes aux troupes coloniale et métropolitaine. La France continue de considéré et présenter dans sa propagande ses troupes comme largement candide. Mais l'image de fureur

⁵⁸ Marc Michel, *op. cit.*, p. 103

⁵⁹ Marc Michel, *op. cit.*, p. 103

⁶⁰ Marc Michel, *op. cit.*, p. 90

⁶¹ Marc Michel, *op. cit.*, p. 103

⁶² Marc Michel, *op. cit.*, p. 85

⁶³ Marc Michel, *op. cit.*, p. 111

⁶⁴ Marc Michel, *op. cit.*, p. 112

⁶⁵ Marc Michel, *op. cit.*, p. 114

des tirailleurs continue de hanté les allemands, il faut dire que cette peur fut largement relayé par la propagande française qui à fait passer ces troupes du statut de sauvage à celui de bon enfant candide⁶⁶, avec le temps ses deux stéréotypes vont rester et se mêler⁶⁷ adoptant une posture civilisatrice. De cette guerre de propagande s'en suivront des massacres de troupes africaines en 1940⁶⁸.

Si la Grande Guerre offrit la première occasion de contact massif entre métropole et colonies ces « contacts n'en sont pas moins discutables »⁶⁹. En effet dans l'immédiate après guerre les troupes noires jouissent d'une liberté un peu plus grande qu'au par avant, notamment les *Originaires* qui ont le même statu que les métropolitains. Les sorties en ville des troupes coloniales provoquent souvent la stupeur des habitants. Très vite des rumeurs de scandale et de viols et d'abus sont véhiculées au sujet des troupes sénégalaises. Les rapports sur des actes fondées répréhensible sont quasi inexistant et il semble « impossible de mesurer l'importance des relations des soldats noirs avec des femmes française, ce sont peut être elles qui ont été les plus actives introductrices des sénégalais à la vie métropolitaine »⁷⁰. Des 1915 des tirailleurs en poste à Menton organise un trafic de bouteille de vin, mais très souvent ces « scandales » ne sont que le résultat d'un relâchement de tenue d'hommes soumis à la stricte discipline des camps »⁷¹. Les écarts de tenues ne sont pas uniquement limité à l'après guerre. Les relations entre « Noires et Blanches » choquent particulièrement les troupes américaines qui revendiquent une ségrégation stricte de peur d'une contagion dans leurs rangs, devant l'apparente égalité entre troupes française noir et blanche⁷². Mais l'installation à l'arrière de troupes noirs dans la durée pose des problèmes, aussi la propagande essaient de changer l'image du tirailleur redoutable guerrier en « une image du « Nègre, grand enfant », fidèle, obéissant, candide, insoucieux »⁷³. La propagande accompagnes les nombreux rapports d'éloge sur le comportement des troupes qui s'accompagne de sentiment favorable de la par de la population.

L'expérience de la Grande Guerre renforce l'idée que l'Afrique noire est une réserve de soldat et plus d'indigènes passeront sous les drapeaux plus d'indigènes seront civilisés et instruis⁷⁴. L'entre deux guerre ne verra donc pas de grands changements dans sa perception des colonies et de ses tirailleurs. Au « déclenchement de la Second Guerre mondiale l'*Appel à l'Afrique* se renouvellera à peu près dans les même conditions qu'en 1914 et sous l'emprise des mêmes mythes ! »⁷⁵.

⁶⁶ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Laurent Gervereau(sd.), *Images et Colonies, Iconographie et propagandes coloniale sur l'Afrique Française de 1880 à1962*, BDIC édition, Paris, 303 p.

⁶⁷ Marc Michel, *op. cit.*,p. 243

⁶⁸ Marc Michel, *op. cit.*,p. 245

⁶⁹ Marc Michel, *op. cit.*,p. 117

⁷⁰ Marc Michel, *op. cit.*,p. 117

⁷¹ Marc Michel, *op. cit.*, p. 117

⁷² Marc Michel, *op. cit.*,p. 250

⁷³ Marc Michel, *op. cit.*,p.121

⁷⁴ Marc Michel, *op. cit.*,p.213

⁷⁵ Marc Michel, *op. cit.*,p.216